

Séance du 20 décembre 2011

Membres en exercice :11
Membres présents :10
Absents excusés : 1

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2011 a été transmis aux conseillers municipaux le 16 décembre 2011, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mmes et MM les conseillers Municipaux :

M.HELFTER Jacques	Mme GAUTSCH Bénédicte
M. CHRIST Jean Georges	M. ADAM Denis
M. KRETZ Claude	M. HERMANN Gilles
M. HAUG Jean-Jacques	Mme FRANTZ Yvette
M. GRAYER Christian	

Excepté absent et excusé : Mme SPITZ Christiane

- o Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal.

1. Désignation d'un secrétaire de séance et adoption du procès verbal du 28 novembre 2011.

Est désigné secrétaire de séance madame Frantz Yvette. Le conseil adopte à l'unanimité les comptes rendus de la séance du 28 novembre 2011.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

2. Régularisation de la paie de la secrétaire Mme Faure

Le maire informe les conseillers que suite a des erreurs de paramétrages du logiciel de paie, d'un décalage entre les heures de travail figurant dans l'arrêté de nomination de la secrétaire Madame Séverine Faure (16 heures par semaine) et sa rémunération effective sur la base de 17h30 hebdomadaire, une régularisation rétroactive et un réajustement de la rémunération sur la base du contrat d'embauche ont été réalisés.

CONSIDERANT que cette situation a été le fait d'une erreur de paramétrage le conseil municipal :

- **APPROUVE** le versement d'un acompte sur traitement de 1100€ pour le mois de décembre, (incluant la paie sur une base de 16 heures par semaine et la prime de Noël) du fait de l'absence de paie ;
- **PRONONCE** le renoncement à recouvrer les indus versés à Mme Faure ;
- **ACCORDE** la remise gracieuse du trop versé d'un montant de 1598 € sur la période du 1^{er} janvier 2010 au 1^{er} novembre 2011.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

3. Acquisition d'une lame 'tondeuse'

Dans le cadre du renouvellement de la tondeuse auto tractée, il est proposé d'acquérir un plateau de coupe ventrale pour équiper le tracteur Iseki pour un montant de 1100 € HT.

Le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à passer commande de cet équipement dans le cadre du budget 2011.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

4. Décision modificative

- Décision modificative concernant l'état des crédits disponibles (échéances d'emprunt 2011) :

Remboursement de l'emprunt en capital :

Dép. SI chap. 21-21318 : - 227.11
Dépense SI chap16-1641 : + 227.11

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

5. Divers et informations

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 21h15.

Suivent les signatures au registre des membres présents du Conseil Municipal.

HELFTER Jacques	CHRIST Jean-Georges	SPITZ Christiane Absente excusée
ADAM Denis	FRANTZ Yvette	GRAYER Christian
HAUG Jean-Jacques	KRETZ Patrick	KRETZ Claude
GAUTSCH Bénédicte	HERMANN Gilles	